

REUNION DU 17 OCTOBRE 2014

FUSION DES SYNDICATS D'EAU

Aucune solution satisfaisante n'ayant été proposée par la préfecture, concernant la fusion des syndicats d'eau prévue pour le 1^{er} janvier 2015, le conseil municipal renouvelle son soutien à l'action du SEASV contre le projet de fusion ainsi qu'à l'ensemble du personnel et envisage la démission collective du conseil municipal courant janvier 2015, en cas de persistance de la non prise en compte de l'avis des élus et d'absence d'une solution acceptable.

TRAVAUX D'EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

Pour résoudre les problèmes d'évacuation des eaux au village de « La Gadelière », des travaux vont être entrepris avec la participation des habitants du village.

TAXE D'AMENAGEMENT

La taxe d'aménagement au taux de 1%, est reconduite pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

COUVERTURE DE LA SALLE SEMAILLES AU VENT

Les travaux sont estimés à 4261€ HT pour le désamiantage et 7302.79€ HT pour la couverture. Des devis seront demandés ainsi que toutes subventions possibles.

RECRUTEMENT D'UN EMPLOYE EN CONTRAT CAE

Une personne sera recrutée en contrat CAE à compter du 3 novembre 2014 à raison de 22 heures par semaine pour l'aide à l'école et au ménage.

RELEVÉ DES TOMBES DANS LE CIMETIÈRE ET GRAVURES SUR L'OSSUAIRE

10 sépultures seront relevées en 2015 pour un montant de 5600€ TTC et une plaque comportant 38 noms sera placée sur l'ossuaire pour un coût de 2108.10€ TTC.

TRANSFERT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COMPETENCE RELATIVE A L'ETABLISSEMENT ET L'EXPLOITATION D'INFRASTRUCTURES ET DE RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Le transfert de cette compétence est accepté.